

Liste rouge des écosystèmes de l'UICN



L'état de notre planète

Tout le monde sait que les récifs coralliens sont en danger, et que les forêts tropicales sont en train de disparaître. Mais en fait, que savons-nous réellement d'un point de vue scientifique? Combien de ces écosystèmes¹ reste-t-il, et quelle est la probabilité qu'ils disparaissent? L'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature est en train d'élaborer un nouvel outil pour apporter des réponses à ces questions – la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN.



¹ Un écosystème désigne un espace terrestre/ou aquatique, la biodiversité qui y vit et l'environnement physique y relatif (air, eau, rochers, etc.) qui interagissent ensemble. Parmi les exemples d'écosystèmes figurent les lacs, les montagnes, les systèmes fluviaux, les récifs coralliens.

Qu'est-ce que la Liste rouge des écosystèmes

La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN sera une norme mondiale sur la façon d'évaluer l'état des écosystèmes (encadré 1), applicable aux niveaux local, national, régional et mondial. Nous serons en mesure de dire si un écosystème ne court pas de risque imminent d'effondrement, ou s'il est vulnérable, en danger ou gravement menacé. Ces mesures seront faites à travers l'évaluation des pertes en superficie, la dégradation ou d'autres changements majeurs (par exemple, la conversion).

Encadré 1: La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN sera:

1. Facilement compréhensible par les décideurs et le grand public.
2. Cohérente et complémentaire de la Liste rouge des espèces menacées™ de l'UICN, qui mesure le risque d'extinction.
3. Transparente, objective et scientifiquement rigoureuse.
4. Applicable aux systèmes terrestres, marins, d'eau douce et souterrains.
5. Applicable du niveau local au niveau mondial, et d'une très petite taille (haute résolution) à une très grande taille (faible résolution).
6. Capable d'utiliser des données historiques et actuelles.
7. Claire sur la façon dont les évaluations des risques peuvent éclairer la conservation, l'utilisation des terres et les priorités d'investissement.
8. Définie par des critères qui reflètent différents niveaux de risque et la perte de fonction, et qui sont facilement quantifiés et suivis.
9. Fournir des méthodes standardisées pour comparer les écosystèmes.



Comment la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN sera-t-elle utilisée:

Nous prévoyons que la Liste rouge des écosystèmes sera d'une grande valeur pour un certain nombre de secteurs différents, y compris pour:

- **La Conservation:** pour aider à prioriser les actions, par exemple en matière de restauration des écosystèmes et de pratiques d'utilisation des terres, et comme un moyen de récompenser une bonne gestion améliorée des écosystèmes.
- **L'Aménagement du territoire:** pour mettre en évidence le risque encouru par les écosystèmes et leurs services, comme autant d'éléments importants de l'aménagement du territoire, par exemple l'eau potable, le maintien de la fertilité des sols, la pollinisation, et les produits naturels.
- **L'Amélioration de la gouvernance et des moyens de subsistance:** pour lier les services écosystémiques aux moyens de subsistance, et explorer comment les mécanismes de gouvernance appropriés peuvent améliorer la gestion des écosystèmes et la sécurité des moyens de subsistance.
- **La planification macro-économique:** pour fournir une norme mondialement acceptée qui permettra aux planificateurs d'évaluer le risque et les coûts économiques afférents à la perte de services écosystémiques, et, inversement, les avantages économiques potentiels d'une gestion améliorée.

Comment la Liste rouge des écosystèmes sera-t-elle établie?

Un système standardisé permettra des évaluations objectives, transparentes et reproductibles des risques pour les écosystèmes, et les pertes des fonctions et des services écosystémiques. Ces évaluations permettront des comparaisons entre les régions et entre les périodes. Au niveau mondial, l'UICN déterminera l'état de conservation des écosystèmes terrestres, d'eau douce, marins et souterrains du monde, en vue d'assurer une couverture complète d'ici 2025. Les critères permettant de déterminer les catégories de menaces seront basés sur l'ampleur, le déclin historique et actuel, et les raisons du déclin.



Un processus similaire aura lieu aux niveaux national et régional, mais conduit, par exemple, par les Membres de l'UICN et les Commissions, ainsi que leurs réseaux de collaborateurs. Les évaluations de la liste rouge des écosystèmes aux niveaux local, national ou régional seront disponibles gratuitement dans une base de données en ligne, sous forme de collection exhaustive d'études de cas, et disponibles dans les trois langues officielles de l'UICN (anglais, français et espagnol), en cas de besoin pour les pays concernés.

La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN vise cinq objectifs principaux:

1. Classer et dresser la liste des écosystèmes de la planète et documenter leur état.
2. Mettre l'accent non seulement sur les écosystèmes menacés, mais également sur ceux qui sont en bon état grâce à une gestion active, et ce faisant mettre en évidence les meilleures pratiques dans la gestion des écosystèmes.
3. Mettre en place un "secrétariat" pour la gestion de la Liste rouge des processus écosystémiques, en collaboration avec la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.
4. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles pour l'établissement de la liste rouge des écosystèmes aux niveaux national, régional et mondial.
5. Tisser des liens solides entre une bonne gestion des écosystèmes et les secteurs qui ne sont pas nécessairement axés sur la conservation (par exemple la planification nationale et économique, l'amélioration des moyens de subsistance, et le secteur privé).



Formulation de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN – un processus de collaboration et d'adaptation.

La Liste rouge des écosystèmes est en cours d'élaboration et de mise en œuvre conjointement par la Commission de l'UICN pour la Gestion des Écosystèmes (CEM) et le Programme de l'UICN pour la Gestion des Écosystèmes (PGE), avec l'aide de la Commission de l'UICN pour la Survie des Espèces (SSC). Elles collaborent à la mise au point et la promotion de la Liste rouge des écosystèmes aux niveaux mondial, régional et national. Cela implique de s'engager avec les partenaires sur le terrain, et la sensibilisation des décideurs politiques.

La Liste rouge des écosystèmes viendra compléter la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN² ainsi que d'autres supports de connaissance de l'UICN. Lorsqu'elles seront utilisées ensemble, les listes rouges des écosystèmes et des espèces fourniront l'indicateur le plus instructif de l'état de la diversité biologique et abiotique, aux niveaux national, régional et mondial. La Liste rouge des écosystèmes informera les indicateurs utilisés pour évaluer la santé des écosystèmes et étayera les arguments en faveur des écosystèmes en tant que composante essentielle du bien-être humain, l'aménagement du territoire, la gouvernance et la planification macro-économique.

Avec le changement climatique et les risques accrus de catastrophes, nous avons urgemment besoin de critères au niveau des écosystèmes, non seulement pour sensibiliser le public à leurs menaces, mais aussi pour démontrer comment la gestion améliorée des écosystèmes peut réduire les risques, renforcer la résilience, et constituer un moyen d'adaptation.

² Depuis 1963, la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN a entamé un processus visant à disposer de critères précis pour évaluer les risques d'extinction de milliers d'espèces, et évaluer les efforts de conservation. Il s'agit de l'inventaire le plus complet au monde de l'état de conservation des espèces biologiques, qui est utilisé par les organismes gouvernementaux, les ONG et les décideurs. (www.iucnredlist.org).